

OBJET: ACCRÉDITATION ET PROGRAMME DE CRÉDIT DE L'ACJ

Nous vous remercions de votre demande concernant l'accréditation auprès de l'Association canadienne des journaux. Nous vous retournons ci-joint un formulaire intitulé Demande/ entente de crédit. Veuillez le remplir et nous le retourner dans les plus brefs délais.

Ce programme a deux buts clairs:

1. Le programme d'accréditation de l'ACJ s'avère, pour les agences qui placent de la publicité dans les quotidiens, une méthode facile et rapide d'obtenir leurs commissions.
2. Les données de crédit fournies par les agences guident les membres de l'ACJ dans l'établissement de marges de crédit appropriées et font en sorte que les comptes soient réglés de la manière voulue, conforme aux modalités en vigueur dans chacun des journaux.

Vous trouverez, à la première page du formulaire Demande d'accréditation d'agence et entente de crédit, une explication du système d'évaluation. L'accréditation est fournie sur une base annuelle et vous serez avisés de votre évaluation. Contrairement au système d'évaluation précédent, l'évaluation de crédit est assujettie à une révision immédiate s'il survient un changement aux habitudes de paiement par l'agence aux journaux membres de l'ACJ ou en cas d'autres changements importants à l'exploitation de celle-ci. Les frais d'inscription, payables par chèque, sont au montant de 300\$ plus TPS de 15 00\$. Nous vous prions de joindre votre chèque au formulaire Demande d'accréditation d'agence et entente de crédit.

Toutes les agences sont tenues de renouveler leur accréditation chaque année.

Au moment de fournir vos états financiers à l'ACJ pour fins d'évaluation de crédit, il est important de noter que ces relevés doivent être vérifiés ou révisés. Ils doivent aussi être fournis en entier avec les notes et commentaires des vérificateurs.

L'ACJ n'évaluera pas pour fins d'accréditation les agences ou compagnies de publicité qui ne s'engageront pas à payer aux journaux les coûts encourus pour le placement ou l'encartage de matériel publicitaire.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire à Ross Edmunds au bureau de l'ACJ ext.222; courriel: redmunds@cna-acj.ca

P.J.

CANADIAN
NEWSPAPER
ASSOCIATION



ASSOCIATION
CANADIENNE
DES JOURNAUX

Demande d'accréditation d'agence et entente de crédit

Nom de l'agence _____

Définition du terme Agence de publicité

Le terme « Agence ou entreprise de publicité » signifie une entreprise enregistrée au Canada qui offre à ses clients des services d'achat médias en publicité sur une base indépendante, ayant un contrat avec des quotidiens canadiens pour placer ou insérer de la publicité pour le compte de ses clients, et qui s'engage à payer pour ces services.

Utilisation des données de crédit

Les données de crédit fournies serviront à guider les membres de l'Association canadienne des journaux (ACJ) dans l'établissement du crédit des agences. Les agences qui font cette demande consentent à ce que les quotidiens membres de l'ACJ obtiennent des renseignements de crédit et/ou personnels sur leurs membres de la direction, leurs directeurs et leurs cadres en ce qui a trait aux demandes de marges de crédit ou pour tout renouvellement ou prolongation de celles-ci. Les agences consentent à l'échange de données parmi les membres et à la divulgation de renseignements sur leurs paiements commerciaux à toute agence d'établissement de crédit ou à toute personne avec laquelle l'agence requérante entretient ou prévoit entretenir des relations financières.

Chaque journal membre de l'ACJ a le choix de verser ou non des commissions d'agence, de négocier des ententes spéciales avec toute agence, et de déterminer les tarifs publicitaires en vigueur dans son établissement.

Classification des évaluations de crédit

Évaluation «AA»

Donnée aux agences qui ont fait preuve de stabilité, d'excellentes conditions financières et d'un dossier de paiement sans tache. Pour satisfaire à ces exigences, une agence doit avoir été en opération depuis au moins trois ans, dépasser les modèles de rendement financier établis par l'ACJ et démontrer un historique de paiements rapides dans les six mois précédant l'évaluation de crédit par l'ACJ. Les états financiers vérifiés ou révisés sont requis.

Évaluation «A»

Donnée aux agences faisant preuve de bonnes conditions financières selon les modèles de rendement financier établis par l'ACJ, étant en opération depuis au moins deux ans et démontrant un historique de paiement généralement rapide. Les états financiers vérifiés ou révisés sont requis.

Évaluation «B»

Lorsqu'une agence ne répond pas aux exigences financières des autres évaluations ou lorsqu'elle a fait preuve d'un historique de paiements irréguliers, elle peut recevoir cette évaluation. Les états financiers vérifiés ou révisés sont requis.

Évaluation «C»

Lorsqu'une agence n'a pas fourni de données financières, elle peut alors fournir un chèque avec sa commande de parution.

Évaluation «NR»

Sera fournie aux nouvelles agences et peut-être aux agences requérant une première accréditation, à celles ayant changé de propriétaires ou dont les circonstances sont difficiles à déterminer par un système d'évaluation. Cette évaluation suggère aux membres de l'ACJ d'effectuer leur propre analyse de crédit. Les renseignements financiers sont requis.

Renseignements supplémentaires sur les évaluations

Les agences exigeant des évaluations qui ne répondent pas aux exigences établies par l'ACJ peuvent utiliser une sécurité ou des garanties supplémentaires pourvu qu'elles répondent aux critères de dossiers de paiements. Ainsi, une nouvelle filiale d'une agence établie pourra recevoir une évaluation ne dépassant pas celle de sa maison mère pourvu que ladite maison mère ait fourni une garantie à cet effet.

Demande/entente de crédit confidentielle

Cette demande/entente d'adhésion aux modalités de l'Association canadienne des journaux (ACJ) doit être remplie en entier, signée et retournée avant que votre demande d'accréditation puisse être prise en considération. L'agence qui en fait la demande consent à ce que des renseignements de crédit et/ou personnels soient obtenus si requis dans le cadre de l'établissement de la marge de crédit dont il est question ici ou pour tout renouvellement ou prolongation de celle-ci. L'agence consent aussi à ce que toute donnée sur sa situation commerciale soit divulguée à toute agence d'évaluation de crédit ou à toute personne avec laquelle l'agence requérante entretient ou prévoit entretenir des relations financières.

Données commerciales générales

Nom légal de l'entreprise _____

Nom commercial/Style _____

Téléphone _____

Télécopieur _____

Courriel _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Nombre d'années en affaires _____

Nombre d'années à la présente adresse _____

Propriétaire ou locataire de l'édifice _____

Adresse postale _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Formation légale de l'entreprise

Entreprise individuelle

Association

Corporation

Si l'entreprise est une filiale, veuillez donner le nom et l'adresse de la maison mère _____

Détails de la propriété

Propriétaire principal/Actionnaire _____

Titre _____

Adresse du domicile _____

Autre dirigeant(s). Autres dirigeants: Veuillez indiquer nom, titre et adresse sur une feuille séparée. _____

Titre _____

Adresse du domicile _____

Nom de la personne-ressources chargée des comptes de crédit _____

Titre _____

Certains des dirigeants de l'entreprise sont-ils en procédures de faillite ou l'ont-ils été au cours des 7 dernières années? Si oui, veuillez fournir les détails appropriés. _____

Renseignements de crédit

Total estimatif de la facturation au cours de la dernière année fiscale

Tous médias _____ \$ 2 _____

Total estimatif de la facturation

Quotidiens _____ \$ 2 _____

Nombre d'employés

Nom de la banque et de la succursale

Les actifs sont-ils nantis? Si oui, veuillez fournir les détails appropriés

Veuillez remplir le formulaire d'autorisation d'obtention de données bancaires complètes.
Les états financiers en cours sont-ils joints à la présente?

Oui

Non

Principales références d'affaires où le crédit est présentement accordé (incluant autres médias)

Nom du fournisseur

Adresse

Nom du fournisseur

Adresse

Nom du fournisseur

Adresse

L'agence requérante est autorisée à conclure cette entente. Toute personne la signant au nom de la partie requérante a été dûment autorisée à exécuter ladite entente au nom de l'agence. L'agence requérante soutient que les données fournies dans cette Demande et entente de crédit sont exactes et véridiques et qu'elles ont été fournies dans le but d'obtenir une accréditation et des facilités de crédit auprès de l'ACJ et de ses quotidiens membres.

Sur réception de l'information fournie par l'agence ou la compagnie postulante et les agences de crédit et références, l'ACJ étudiera les qualifications de l'entreprise postulante pour fins d'accréditation et pourra octroyer celle-ci selon les critères établis à la première page du présent document. L'ACJ se réserve le droit de ne pas octroyer d'accréditation.

Date

Dirigeant autorisé

Autorisation de divulgation de données bancaires

A l'attention de:

Nom de l'établissement bancaire et adresse

De la part de:

Nom de l'agence

La présente vous autorise à fournir à l'Association canadienne des journaux toutes les données normales de crédit sur le(s) compte(s) suivant(s):

No de compte: _____

Merci de votre collaboration

Date

Nom

Titre

A être rempli si l'agence est en affaires depuis moins de deux ans ou pour une nouvelle accréditation

Ancienne affiliation commerciale du mandant ou son emploi précédent si l'entreprise est en affaires depuis moins de deux ans:

Si l'agence est incorporée, veuillez inclure copie de l'incorporation provinciale/fédérale illustrant le nom légal et la date d'incorporation.

Veuillez retourner les formulaires dûment remplis à:

CANADIAN NEWSPAPER ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DES JOURNAUX

SERVICES DE MARKETING
BUREAU 200, 890 RUE YONGE, TORONTO, ONTARIO M4W 3P4
TEL: (416) 923-3567 TÉLÉC: (416) 923-7206

This form is also available in English